

AU CONSEIL COMMUNAL DE COSSONAY

Cossonay, le 30 mai 2011

Rapport de la Commission des finances sur le préavis municipal No 7/2011 relatif aux comptes 2010

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 39 du règlement du 26 mars 2007 du Conseil Communal, la Commission des finances rapporte d'office sur les comptes.

Notre commission a rencontré, le mardi 10 mai dernier, notre Syndic, Monsieur Georges Rime, accompagné de notre boursier, Monsieur Bernard Augsburger, au bâtiment administratif.

Nous tenons à les remercier très sincèrement pour leurs explications détaillées des comptes 2010, pour les différentes présentations élaborées par notre boursier ainsi que les renseignements utiles et complets fournis par courrier électronique. Une fois encore la rédaction du présent rapport s'en est trouvée grandement facilitée.

Notre commission s'est ensuite réunie le 30 mai pour la finalisation du présent rapport.

Comptes 2010

Bilan

Durant l'exercice, le capital a augmenté de CHF 9'217.46 représentant le bénéfice 2010, après amortissements prévus au budget et amortissements supplémentaires.

Le capital au 31 décembre 2010 s'élève à CHF 872'407.13

La Fiduciaire Fibexa SA a vérifié, les 16 et 17 mai derniers, de manière concise, les comptes arrêtés au 31.12.2010 selon son mandat et conformément aux directives du Département des Institutions et des Relations Extérieures édictées en janvier 2004. La Commission n'a donc pas procédé à des contrôles ou pointages supplémentaires et a pris connaissance du rapport de Fibexa.

Compte d'exploitation

Le compte d'exploitation présente une amélioration du résultat 2010 par rapport au budget de CHF 1'192'886.56. Les différences proviennent notamment de rentrées nettement plus importantes que prévu, à savoir :

Produits:

•	Impôts sur le revenu personnes physiques	CHF	129'000.00	
•	Impôts sur la fortune personnes physiques	CHF	230'000.00	
•	Impôts sur le bénéfice personnes morales	CHF	461'000.00	
•	Gains, vente des terrains (Sécheron)	CHF	776'000.00	
•	Retour ARJECO, Frontaliers	CHF	164'000.00	CHF 1'760'000.00

Charges:

•	Mouvement		CHF 1'0	013'000.00

CHF

747'000.00 CHF 747'000.00

La différence de CHF 180'000.00 provient de divers postes des comptes charges et produits, n'appelant pas de commentaire particulier.

Amortissements 2010

La Municipalité a procédé à des amortissements supplémentaires pour un montant total de CHF 106'863.60 sur les comptes « Poursuites conteneurs enterrés » et « Participation au Giratoire de Cossonay-Gare »,

En outre tenant compte également des amortissements budgétés, les postes suivants ont été définitivement clôturés :

- Conteneurs enterrés
- Transformation local feu/gendarmerie

Décompte final de la péréquation 2009

- Révision PGA
- Participation Giratoire Cossonay-Gare

Analyses diverses:

	Taux communal	Valeurs limites
Capacité d'autofinancement	9.71	20
Capacité de financement de l'endettement	11.23	15
Degré d'autofinancement	130.04	80
Quotité d'intérêts	2.92	5

- La quotité de la dette brute mesure l'endettement brut de la collectivité par rapport aux revenus annuels. Celle de notre Commune pour 2010 se monte à 106.42 % ce qui représente une appréciation qualifiée de « moyen ».
- La valeur du point d'impôts par habitant diminue légèrement pour passer de 31.90 en 2009 à 30.87 en 2010. Cette quasi stagnation permet à notre Commune d'encaisser des impôts supérieurs au budget, sans oublier qu'en 2010 le nombre d'habitants est resté stable.

A noter qu'un calcul a été effectué et qui établit que chaque nouvel habitant génère par an, tout confondu, un apport de quelque CHF 3'500.00 à CHF 4'000.00 à la Commune.

• Les emprunts à moyen et long terme sont en diminution de CHF 1'126'500.00 dû tant au remboursement des écoles (CHF 421'200.00) qu'aux emprunts de la Commune (CHF 705'300.00)

Nos commentaires relatifs à divers postes

Journaux, annonces pour recherche de personnel :

110.31.02.1

La Municipalité a mandaté une agence de « chasseurs de têtes » pour l'engagement de nouveaux cadres communaux, préférant déléguer cette tâche à des professionnels.

Travaux d'entretien + Rénovation immeuble et mobilier (Rue Neuve) :

359.31.41

La différence de env. CHF 26'000.00 comparé au budget provient du fait qu'un appartement a été refait et la chaudière changée.

Divers

La commission des finances, après examen approfondi des comptes, n'a que très peu de commentaires à faire.

Par contre, elle émet le souhait qu'à l'avenir les budgets présentés correspondent mieux à la réalité finale des comptes. Pour mémoire, le budget 2010 présenté en novembre 2009 faisait état d'un déficit après amortissements de CHF 1'162'804.00.

En conclusion, la commission constate, qu'une fois de plus le résultat final après amortissements est bien meilleur que le budget présenté.

Au vu de ce qui précède, la commission unanime vous propose d'adopter les conclusions suivantes :

CONCLUSIONS

	LE	CONSEIL	COMMUNAL	DE COSSONAY
--	----	---------	----------	-------------

Vu le rapport réf. 7/2011 sur les comptes 2010

Ouï le rapport de la commission des finances

Pour la commission des finances :

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

D'adopter les comptes communaux de l'exercice 2010, tels que présentés.

Isabelle Gauthier (rapporteur)	:
Dominique Rufener	·
Philippe Mayer	
Jean-Daniel Nicole	······
Etienne Martin	·